

ENSEMBLE VOCAL
LES JONGLEURS

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2023

Mercredi 25 octobre 2023

à l'église Saint-Denis

Sont présent.es, par ordre alphabétique :

Didier Airaud, Andrei Bedros, Claudette Blanchard, Josée Bleau, Louise Bourbonnais, Diane Brière, Dominique Brunel, Denise Chrzanowska, Christian Desbiens, Monique Deslongchamps, Anne-Marie De Vos, Marie Dorion, Geneviève Duckett, Kim Pov Eap, Carlos Escobar, Jean-Pierre Fortin, Marie-Hélène Gaumont, Johanne Hotte, Marie Joannette, François Lalande, Guy Laperrière, France LaRoche, Anik Larose, Isabelle Laurier, Louise Lauzon, France Malouin, Stéphane McDuff, Nadine Meloche, Céline Paré, Johanne Paré, Hélène Perrault, Eve-Line Pison, Donald Poulin, Gabriele Röhl, Vincent Roy, Gaëtan Sheridan, Catherine Tremblay, Christine Tremblay, soit un total de 38 membres, formant quorum (le quorum est de 50 % des membres ayant payé leur cotisation).

L'assemblée était prévue à 20 h 30, mais à l'arrivée à l'église, les membres se sont rendu compte que celle-ci était occupée par une cérémonie religieuse. Habituellement, on nous avertit à l'avance, mais cette fois, on avait omis de le faire. Nous avons donc décidé de commencer notre rencontre par l'assemblée générale dans la petite chapelle qui se trouve à l'arrière de l'église, du côté gauche.

L'assemblée est ouverte à 19 h 20.

Les membres acceptent que France LaRoche et Guy Laperrière agissent comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour : adopté.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2022 : adopté.

3. Rapport de la présidente pour l'année 2022-2023 (en pièce jointe)

Le rapport ayant été envoyé à l'avance, les membres ont pu en prendre connaissance. On passe donc rapidement.

4. Mot du directeur musical (pièce jointe)

Andrei Bedros présente son rapport pour la saison 2022-2023, intitulé « Continuité et changement ». Une phrase de ce rapport comprend une inexactitude : « le C.A. ayant accepté de prolonger son mandat initial pendant ces trois années ». En effet, il y a eu des changements au C.A. pendant la pandémie. Le directeur précise en disant qu'il a voulu insister sur la continuité qui s'est manifestée au C.A., bien indispensable pour l'Ensemble en cette période difficile.

5. Questions financières (19 h 30)

5.1 États financiers 2022-2023 (pièces jointes)

Les états financiers ont été envoyés aux membres. Le trésorier Christian Desbiens signale que nous avons dégagé un surplus de 2 050 \$, grâce à la bonne vente des billets du concert de décembre; par contre, pour le concert de mai, nous n'avons pas eu un gros surplus parce qu'il a fallu payer les honoraires de 13 musiciens et 4 solistes. Les commandites sont plus difficiles à obtenir; Gilbert Larin était très actif dans ce dossier et nous procurait la commandite de Desjardins. Le nouveau processus centralisé de demande rend cette commandite quasi inaccessible. La Petite Marche nous a procuré une bonne commandite. Le bilan présente un actif de 23 477 \$, ce qui montre que nous sommes en très bonne santé financière.

5.2 Prévisions budgétaires 2023-2024 (pièce jointe)

Nous prévoyons un équilibre budgétaire avec un budget tournant autour de 34 325 \$, misant sur les cotisations de 45 choristes. Pour le concert de Noël, on prévoit une location de piano à 1 000 \$, puis au printemps, il y aura des provisions pour 4 solistes (1 800 \$) et 12 musiciens (4 800 \$). On réussit à vendre en moyenne 350 billets par concert. C'est notre plus grosse source de revenus (10 700 \$).

Sur proposition de Gaëtan Sheridan, appuyé par Eve-Line Pipon, les prévisions budgétaires sont adoptées.

5.3 Révision du montant de la cotisation

Jusqu'à présent, on ajoutait au montant de la cotisation (130) celui du stage intensif à l'extérieur (15). À l'avenir, les deux montants seront intégrés en un seul.

La cotisation sera donc :

- Pour l'hiver-printemps 2024 : $160 + 15 = 175$ \$
- Pour l'automne 2024 : $140 + 15 = 155$ \$

auquel s'ajoutent 5 \$ pour ceux et celles qui désirent des partitions papier.

Ce nouveau montant de la cotisation s'appliquera à partir de janvier 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Perspectives pour l'avenir de l'Ensemble (19 h 45)

Ce fut assurément la partie la plus nourrie et la plus stimulante de l'assemblée : on voulait recueillir les avis des membres sur toutes les questions qui les préoccupent. Les débats furent nourris et respectueux et les questions soulevées, en bon ordre les unes après les autres.

Présence et discipline

Carlos relève le manque général de discipline pendant les répétitions. Christian soulève la question des absences nombreuses lors des répétitions. France L. prend régulièrement les présences et remarque qu'il manque pratiquement le quart des effectifs à chaque répétition.

L'acoustique lors des concerts

Certains se plaignent de l'acoustique lors de nos concerts à l'église Saint-Denis. Le trésorier explique que sur notre contrat avec l'église figure l'obligation de payer pour deux concerts. Notre loyer est assez élevé, autour de 3 800 \$ au total. On évoque la possibilité de changer

d'église, ou de donner nos concerts dans la salle du Conservatoire. Le directeur musical fait valoir l'avantage que nous avons à l'église Saint-Denis de pouvoir y ranger nos estrades (d'autres soulignent l'avantage des grands espaces de rangement que nous occupons; on évoque aussi la proximité du métro).

Christian suggère la mise sur pied d'un comité qui pourrait examiner la question. France M. serait heureuse d'y participer.

La pause (20 h 05)

France M. aborde alors la question de la pause, au milieu des répétitions : c'est un moment privilégié pour que les choristes échangent entre eux. On a supprimé cette pause depuis la pandémie afin de limiter les contacts, et les répétitions ont lieu de 19 h 30 à 21 h 30, sans pause. Marie-Hélène insiste pour que les répétitions commencent à l'heure. On rappelle qu'on tient maintenant régulièrement des pupitres dirigés par le chef entre 19 h et 19 h 30, avant le début des répétitions.

Sur cette question, on convient que le sondage que prépare la présidente permettra au Conseil de recevoir l'avis de l'ensemble des choristes et de voir ce que souhaite la majorité (sur les heures de début et de fin de la répétition et sur une pause éventuelle).

L'accueil des nouveaux et nouvelles

Louise B. regrette le peu d'accueil qui est fait aux nouveaux et nouvelles. Ils se retrouvent souvent seuls dans leur coin, les autres choristes ayant déjà leur cercle d'amis. On rappelle la tradition de parrains et marraines, dont certains ont bénéficié avec profit. La pandémie a freiné la socialisation : même le chef dit ne pas connaître tous les choristes...

Johanne H. rappelle à quel point le stage d'automne, à l'extérieur, favorisait la socialisation. Il est suggéré de créer un comité pour faire des recommandations quant aux activités sociales que nous pourrions organiser pour nous rencontrer. À suivre...

Divers points sur la qualité musicale

Certains se plaignant que les absents retardent la progression de l'ensemble, puisqu'il faut toujours reprendre les mêmes pièces, bien maîtrisées par ceux qui sont toujours présents, le chef dit qu'il est disponible pour des séances de rattrapage pour les absents.

Anik suggère à tous de numéroter les mesures dans leurs partitions pour éviter les pertes de temps lors des départs, qui suscitent des impatiences... Nous pourrions le faire sur les partitions avant l'impression, si ce n'est déjà fait...

Monique souhaite qu'on ait trois répétitions avec les musiciens avant les concerts, plutôt que deux, ce à quoi le CA répond que l'ajout d'une séance est déjà prévu au prochain budget. On échange aussi sur le nombre de musiciens : cela dépend des œuvres, mais peut-on encore entendre les choristes quand il y a tant de musiciens?

Les fichiers de pratique audio : c'est Charles Girard qui s'occupait de cela. Ça prend énormément de temps et il n'y a plus personne pour s'en occuper. Alors, on met à la disposition des choristes ce

qu'on trouve de déjà prêt... Louise B. se dit disponible pour aider des gens à répéter, au besoin. Le choix du répertoire : on fait valoir les nombreux facteurs qui interviennent, comme le niveau de difficulté de l'œuvre, la pertinence selon la saison, l'équilibre entre les pupitres, la disponibilité des partitions, l'importance de l'instrumentation minimalement requise, etc.

Conclusion : sondage (20 h 30)

En conclusion, France L. nous confirme qu'elle prépare un sondage d'envergure portant sur plusieurs de ces questions, dont elle espère recueillir les résultats en vue de la rentrée de janvier. Elle remercie les membres pour ces échanges enrichissants.

7. Élections au Conseil d'administration (20 h 35)

Le Conseil est composé de cinq membres, plus le directeur musical. Les mandats sont de deux ans. L'an dernier, on a élu Johanne Paré et Christian Desbiens. Cette année, ce sont les postes de France LaRochelle, Donald Poulin et Catherine Tremblay qui viennent en élection. Catherine ne souhaite pas poursuivre son mandat.

Le poste de France L. étant en jeu, la vice-présidente Johanne Paré accepte de présider l'élection et reçoit les candidatures.

- France L. propose Gabriele Røehl
- Gabriele propose Donald Poulin
- Christian propose France LaRochelle
- Catherine T. propose Geneviève Duckett
- Monique propose Louise Bourbonnais
- Hélène propose Diane Brière et Isabelle Laurier
- Jean-Pierre propose Hélène Perrault
- France M. propose François Lalande
- Christian propose Anik Larose
- France L. propose Christine Tremblay

Toutes les personnes proposées déclinent, sauf France LaRochelle et Donald Poulin, qui sont élus.

APPLAUDISSEMENTS

On propose d'autres personnes : Anne-Marie De Vos, Marie-Hélène Gaumont, Josée Bleau, Didier Airaud, qui toutes déclinent. Dans ces circonstances, le Conseil pourra coopter un nouveau ou une nouvelle membre qui sera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Guy Laperrière remercie les membres du Conseil pour leur engagement et la responsabilité de la bonne marche de l'Ensemble qu'ils assument.

Gabriele Røehl propose une motion de remerciements à Catherine Tremblay pour son engagement envers l'Ensemble depuis plusieurs années.

APPLAUDISSEMENTS

8. Levée de l'assemblée : à 20 h 55

Guy Laperrière
secrétaire